Immigration : la France se lance dans la chasse aux talents

26/06/2014 à 8h11
Le projet de loi sur l'immigration sera en Conseil des ministres le 16 juillet. Il crée un « passeport talent » pour les chercheurs et créateurs d'entreprise.

Les temps et les esprits sont aujourd'hui plus mûrs pour relancer ce projet, dont l'une des dispositions phares porte sur la création d'un « passeport talent », délivré pour une durée de quatre ans aux étrangers à fort potentiel financier et professionnel. L'avant-projet de loi dont « Les Echos » ont eu connaissance en dresse la liste : jeunes diplômés salariés, chercheurs, investisseurs, entrepreneurs et cadres hautement diplômés ou expérimentés, artistes ou sportifs de renommée internationale.

Source

Merci à **Tom**